

FORMATIONS DOCTORALES DE L'ED SHAL 86

Les **90h de formations** à valider se répartissent comme suit en DEUX catégories : **30h minimum** de formations professionnalisantes ou techniques; **30h minimum** de formations disciplinaires ou académiques; les **30h restantes** se répartissent au choix dans l'une ou l'autre des deux catégories. Les 90h validées seront transformées automatiquement en 90 ECTS au moment de la diplômation. Le tableau ci-dessous liste quelques exemples de formations, mais l'ensemble du catalogue est fourni sur ADUM. L'inscription aux formations se fait exclusivement sur ADUM. Les demandes d'équivalences ou de formations hors catalogue s'effectuent également sur ADUM (<https://adum.fr/UCA/formations>). Notez que l'ED SHAL propose des catégories d'équivalences vous permettant de valider la plupart de vos demandes d'équivalences. Par exemple, si vous avez suivi une formation à un logiciel dans une université extérieure, il n'est nul besoin de faire une demande spécifique de validation hors catalogue. Il suffit alors de choisir la formation générique "ED-SHAL-Formation à un logiciel" pour valider automatiquement votre formation.

FORMATIONS DISCIPLINAIRES OU ACADEMIQUES (30h minimum)

	Heures
Introduction à l'éthique et intégrité scientifique (obligatoire)	3
Atelier science ouverte ou FUN MOOC - La science ouverte (obligatoire)	6
EXEMPLES DE FORMATIONS AU CHOIX	Heures
Initiation à Zotero, logiciel de gestion des références bibliographiques	3
Atelier "déposer une publication dans HAL"	2
FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES OU TECHNIQUES (30h minimum)	
MIST29 - Dépôt des thèses électroniques (obligatoire)	3
MIST25 - Publier et exploiter : la propriété intellectuelle dans le contexte de la recherche universitaire (formation obligatoire ED SHAL) - Distanciel en direct via Zoom	2
EXEMPLES DE FORMATIONS AU CHOIX	Durée
Formation disciplinaire, par exemple : L'intelligence artificielle pour l'astrophysique	Voir sur Adum
Formation disciplinaire offerte par une EUR dans le catalogue	
Formation transversale offerte par une ED	

DEMANDES D'EQUIVALENCES (à entrer directement dans ADUM en téléversant un justificatif)

	Heures plafonnées
ED SHAL - DEMANDE ÉQUIVALENCE - Formation à un logiciel (1 journée)	8
ED SHAL - DEMANDE ÉQUIVALENCE - Formation à un logiciel (1/2 journée)	4
ED SHAL - DEMANDE ÉQUIVALENCE - Formation à un logiciel (au-delà d'une journée)	12
ED-SHAL - DEMANDE ÉQUIVALENCE - Pour activité professionnelle en lien avec la discipline ou les formations professionnalisantes du catalogue (à temps complet)	30
ED SHAL - DEMANDE ÉQUIVALENCE - Pour activité professionnelle en lien avec la discipline ou les formations professionnalisantes du catalogue (à temps partiel)	15
ED SHAL - DEMANDE ÉQUIVALENCE - Charge de cours universitaires	> ou égal à 64 h = 30 h > ou égal à 32 h et < à 64 = 15 h > ou égal à 16h et inférieur à 32h = 8 h Ce calcul est valable par année.
ED SHAL - DEMANDE ÉQUIVALENCE - Organisation d'un colloque international non francophone	12
ED SHAL - DEMANDE ÉQUIVALENCE - Communication à un colloque international	8
ED SHAL - DEMANDE ÉQUIVALENCE - Présence à un colloque international sur une journée	4
ED SHAL - DEMANDE ÉQUIVALENCE - Présence à un colloque international sur plusieurs jours (l'ED SHAL a établi un forfait, quel que soit le nombre de jours)	6
ED SHAL - DEMANDE ÉQUIVALENCE - Organisation d'un colloque scientifique national, y compris organisé localement mais à l'exception d'un séminaire de laboratoire	9
ED SHAL - DEMANDE ÉQUIVALENCE - Communication à un colloque scientifique national, y compris organisé localement mais à l'exception d'un séminaire de laboratoire	6
ED SHAL - DEMANDE ÉQUIVALENCE - Présence à un colloque scientifique national sur une seule journée, y compris organisée localement mais à l'exception d'un séminaire de laboratoire	2
ED SHAL - DEMANDE ÉQUIVALENCE - Présence à un colloque scientifique national sur plusieurs jours (l'ED SHAL a établi un forfait, quel que soit le nombre de jours), y compris organisé localement mais à l'exception d'un séminaire de laboratoire	3
ED SHAL - DEMANDE ÉQUIVALENCE - Communication à un séminaire organisé par un laboratoire	1
ED SHAL - DEMANDE ÉQUIVALENCE - Encadrement d'un mémoire de master M1 ou M2	10
ED SHAL - DEMANDE ÉQUIVALENCE - Gestion site web du laboratoire	6
ED SHAL - DEMANDE ÉQUIVALENCE - Pédagogue	30
ED SHAL - DEMANDE ÉQUIVALENCE - Publication ACL (avec comité de lecture) en 1er auteur, en langue étrangère	12
ED SHAL - DEMANDE ÉQUIVALENCE - Publication ACL (avec comité de lecture) en 1er auteur, en langue française	8
ED SHAL - DEMANDE ÉQUIVALENCE - Publication d'un article de vulgarisation	4
ED SHAL - DEMANDE ÉQUIVALENCE - Publication non ACL (sans comité de lecture)	6
ED SHAL - DEMANDE ÉQUIVALENCE - Publication en second auteur	2
ED SHAL-DEMANDE ÉQUIVALENCE - Représentant au conseil de laboratoire	3
ED SHAL - DEMANDE ÉQUIVALENCE - Terrain de fouilles archéologiques ou enquête à l'étranger	10
ED SHAL - DEMANDE ÉQUIVALENCE - Atelier	3
ED SHAL- DEMANDE ÉQUIVALENCE - Ecole thématique par une EUR	6

Avant toute demande de formation hors-catalogue, merci de bien vouloir vérifier que votre demande ne rentre pas dans les demandes d'équivalences proposées par l'ED SHAL, voir encadré ci-dessus.

FORMATIONS HORS CATALOGUE

	Heures plafonnées
Si la formation est en lien avec la discipline : volume horaire de la formation dans la limite de 45 heures. Si la formation est inférieure à 45 heures, le nombre d'heures effectuées sera validé.	45h